

Association Merle d'Aubigné

Projet Associatif

POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?

EN PRÉSENCE D'UN CONTEXTE MOUVANT, L'IMPORTANCE EST DE FIXER UN CAP

Il est apparu nécessaire au Conseil d'Administration de **construire le Projet Associatif pour fixer un cap** et faire converger les objectifs des administrateurs, des membres de l'Association ainsi que des salariés. Ce projet doit permettre d'identifier clairement **qui nous sommes, quelles sont nos valeurs et quelles sont nos règles de fonctionnement.**

Il doit aussi préciser les défis que nous souhaitons relever dans les prochaines années.



UN CONSTAT PARTAGÉ COMME SOCLE DE NOTRE ACTION

• QUELQUES MOTS DU CONTEXTE

- ▼ Un **renouvellement important des membres du Conseil** et une nécessité de pérenniser et de consolider la gouvernance de l'Association,
- ▼ Une **situation médico-économique tendue, nécessitant une adaptation constante des structures** aux exigences de l'environnement, parfois avec une perte de repères et de valeurs pour les professionnels,
- ▼ Une **concurrence avec les secteurs lucratif mais également public**, qui rend indispensable les réflexions sur les partenariats et les mutualisations,
- ▼ Une **démographie des professions de santé et une évolution du marché du travail** qui nécessitent la mise en place d'une politique des Ressources Humaines proactive, exigeante, mais aussi respectueuse de chacun et favorisant le plaisir de travailler ensemble
- ▼ Un **accroissement des populations en situation de précarité et de fragilité** qui complexifie les prises en charge,
- ▼ Une **demande croissante et en perpétuelle évolution des patients**, tant sur la rapidité de prise en charge que sur la célérité du processus thérapeutique qui peut conduire au « nomadisme » avec une attitude très consumériste à l'égard du soin

• DES OPPORTUNITÉS

- ▼ Le **virage ambulatoire et l'émergence de la notion de « parcours patient »** dans lequel le SSR a une place prépondérante à tenir,
- ▼ La **reconnaissance externe** dont bénéficie l'Institut tant auprès des tutelles que des partenaires, doit permettre de bâtir des partenariats,
- ▼ L'**émergence renforcée des concepts d'économie sociale et solidaire et de responsabilité sociétale des entreprises**,
- ▼ Le **développement de l'éducation thérapeutique** et des politiques de prévention,
- ▼ L'**essor des nouvelles technologies** qui nécessite l'adaptation des outils, des compétences et la participation aux travaux de recherche.

• DES ATOUS À VALORISER

- ▼ La **diversité d'origine des membres du Conseil d'Administration** qui apportent un nouveau dynamisme,
- ▼ Des **valeurs fortes et un sentiment d'appartenance partagé**,
- ▼ L'**investissement des usagers** dans le fonctionnement de l'Association,
- ▼ L'existence d'un **Schéma Directeur Architectural** qui permet d'avoir une vision patrimoniale,
- ▼ Un **juste équilibre dans la gouvernance** et une évolution positive des textes fondateurs,
- ▼ La **santé financière** de l'Association qui lui permet d'investir et de faire face aux aléas économiques.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association Merle d'Aubigné a été créée en 1969, sous le nom d'Association pour le Développement de la Chirurgie Réparatrice et Orthopédique en tant qu'association de gestion de deux établissements de santé et d'un centre de recherche, aujourd'hui regroupés au sein de l'Institut Robert Merle d'Aubigné.

La gouvernance s'organise autour d'une **Assemblée Générale**, forte d'une soixantaine de membres, attachés aux missions confiées à l'Association et à ses valeurs.

Le **Conseil d'Administration** se réunit 4 à 5 fois par an. Il est composé de **8 à 15 administrateurs bénévoles**, de représentants des usagers, des salariés et de la Direction de l'Institut avec voix consultatives.

Mission de l'Association : Organiser la prise en charge pluridisciplinaire et globale des patients, centrée sur l'engagement humain de l'ensemble des acteurs (patients, professionnels, proches, bénévoles...) et l'excellence technique, afin de construire un nouveau projet de vie.

LES VALEURS QUI GUIDENT NOTRE ACTION...

L'Innovation au service de la Qualité

C'est l'esprit d'initiative dans un souci d'accroissement de la performance. Esprit d'initiative au service d'une dynamique continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité, pour offrir le service le plus adapté à chaque patient.



L'Engagement

C'est l'action bénévole des représentants des usagers, des administrateurs au profit de l'Association, et c'est aussi la non-lucrativité qui sous-tend les actions de l'Association et de l'Institut.

C'est le professionnalisme des collaborateurs pour le bien-être des patients.

L'intégration dans la vie de la cité au service d'une meilleure reconnaissance du handicap

C'est la volonté d'être un acteur dans la vie de la cité, pour faire évoluer l'image du handicap, et de se positionner comme un acteur écoresponsable.

C'est faire de l'intégration de la personne porteuse d'un handicap, notre objectif premier.



Le Respect

C'est traiter avec bienveillance chaque patient et ses proches, chaque professionnel dans toute son humanité, avec équité, tolérance et discrétion dans un souci de bientraitance.

C'est reconnaître la singularité ou l'individualité, c'est aussi construire un parcours propre à chaque individu, c'est enfin enrichir la réflexion éthique autour de la notion du handicap.



La Solidarité

C'est être un acteur de l'économie sociale et solidaire qui met au cœur de son projet les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise pour une action durable et respectueuse des hommes et de leur environnement.

... DÉCLINÉES DANS NOS ACTIONS

Héritage de l'Histoire, les valeurs de l'Institut constituent le ciment de son action.

Le Conseil d'Administration a souhaité que les valeurs décrites dans le Projet Associatif puissent donner lieu à une déclinaison à tous les niveaux de l'Association.

- ▼ Dans le **Projet d'Établissement de l'Institut**, autant dans sa dimension médicale que dans son volet Qualité Gestion Des Risques ou son volet social. C'est le sens de la politique de bientraitance du patient porté par l'Institut, du développement de la réflexion éthique mais aussi des programmes d'éducation thérapeutique, des actions de recherche et d'enseignement menées ou encore de l'intérêt constant porté à la qualité de vie au travail, au développement du collaborateur ou aux actions de développement durable.
- ▼ Mais également dans la **charte managériale**, véritable charte d'engagement entre les cadres et la Direction qui doit permettre de porter le projet et les valeurs de l'Institut au plus proche des patients.
- ▼ Les valeurs doivent également structurer l'**ensemble des processus de gestion des Ressources Humaines** (intégration, évaluation...) afin de conforter le sentiment d'appartenance et la fidélité des professionnels autant à l'Institut qu'à l'Association.



Rééduquer

Soigner

**NOS
MISSIONS**

Protéger

Former

Restaurer
et développer
les capacités d'intégration
sociale et économique
des personnes
accueillies

... ET DES MOYENS D'ACTION

- ▼ **La création et/ou la gestion d'établissements et de services** destinés à la rééducation, aux soins, à l'éducation, à l'adaptation, à l'insertion professionnelle, à l'intégration sociale et à l'hébergement des personnes et/ou de leurs proches,
- ▼ **Le développement d'une activité de télémédecine,**
- ▼ **L'innovation et le perfectionnement des techniques de réadaptation,** rééducation et d'appareillage, notamment par le biais du Centre de Recherche de l'Association, doté d'un laboratoire d'analyse quantifiée du mouvement,
- ▼ **Le développement d'actions d'enseignement, de recherche,** de développement personnel continu et de formation, dans son champ d'activité,
- ▼ **La promotion et la communication** d'actions en faveur de son activité et à l'intention des publics intéressés, quels qu'ils soient.

UNE MOBILISATION DE MOYENS POUR QUI ?

- ▼ **Les personnes qui présentent de façon définitive ou temporaire un déficit fonctionnel ou une pathologie invalidante des membres,** notamment les personnes amputées, mais aussi les personnes victimes d'un traumatisme des membres ou du rachis, opérées ou non.
- ▼ De façon plus générale, **toute personne en situation de handicap** qui peut bénéficier de soins ou d'un accompagnement adaptés, quelle qu'en soit la forme, qui lui permettent d'accéder le plus rapidement, soit à son état antérieur, soit à une amélioration de son autonomie.

Les 3 fondateurs : Michaut, Rabeux et Merle d'Aubigné

1946. Émilien **MICHAUT** et Lucien **RABEUX**, jeunes sportifs de haut niveau, sélectionnés pour les JO d'Helsinki de 1952 et devenus masseurs-kinésithérapeutes, décident de s'installer pour exercer à Villeneuve-Saint-Georges .



É. MICHAUT

L. RABEUX

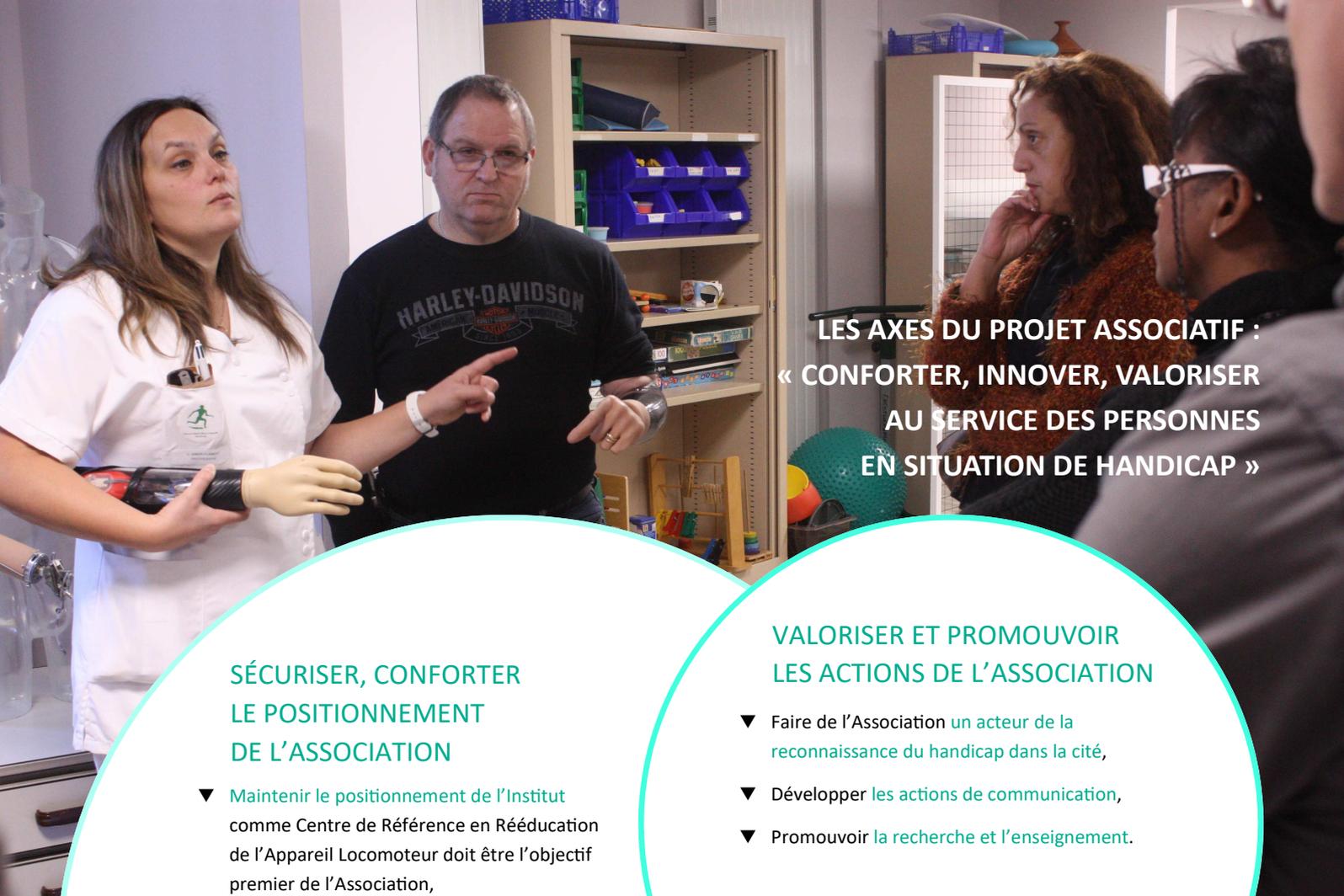


R. MERLE D'AUBIGNÉ

De leur collaboration avec le **P^l. Robert Merle d'Aubigné**, pionnier de la chirurgie orthopédique en France, naîtra le principe novateur de prise en charge de rééducation de l'appareil locomoteur en hospitalisation complète, qui aboutira en 1949 à la création de la Clinique des Charmilles à Valenton., puis à la création du Centre de Rééducation et d'Appareillage en 1969.

BREF HISTORIQUE





**LES AXES DU PROJET ASSOCIATIF :
« CONFORTER, INNOVER, VALORISER
AU SERVICE DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP »**

**SÉCURISER, CONFORTER
LE POSITIONNEMENT
DE L'ASSOCIATION**

- ▼ **Maintenir le positionnement de l'Institut** comme Centre de Référence en Rééducation de l'Appareil Locomoteur doit être l'objectif premier de l'Association,
- ▼ **Veiller au respect des valeurs de l'Association et développer la réflexion éthique** autour des orientations de celle-ci en positionnant l'utilisateur au cœur de l'action,
- ▼ **Garantir la santé financière de l'Association et de l'Institut** en préparant le passage à la tarification à l'activité et en diversifiant les ressources,
- ▼ **Consolider la gouvernance de l'Association** en poursuivant la politique de renouvellement des administrateurs et la révision des textes fondateurs,
- ▼ **Construire et structurer les partenariats** garantissant ce positionnement.

**VALORISER ET PROMOUVOIR
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION**

- ▼ Faire de l'Association un acteur de la reconnaissance du handicap dans la cité,
- ▼ Développer les actions de communication,
- ▼ Promouvoir la recherche et l'enseignement.

**INNOVER AU SERVICE
DE L'USAGER POUR FAIRE FACE
AUX CHANGEMENTS**

- ▼ **Anticiper les évolutions** de l'offre afin de saisir les opportunités,
- ▼ Faire évoluer la structure juridique de l'Association afin de **permettre une diversification des ressources**,
- ▼ **Adapter les infrastructures et le patrimoine** aux nouveaux besoins des usagers.

MODALITÉS D'ÉLABORATION ET SUIVI



Le Projet Associatif a été édifié de façon participative en associant les administrateurs et les cadres de l'Institut,

Une fois adopté par le Conseil d'Administration, il fera l'objet d'une diffusion auprès des membres de l'Association et des salariés de l'Institut,

Son suivi sera assuré par le Conseil d'Administration annuellement. Un état d'avancement est présenté annuellement en Assemblée Générale.